

# Activité 2013

En toute franchise, tant pour le lecteur consciencieux que pour son rédacteur, le message du président peut soit représenter une sinécure soit une occasion de se poser de vraies questions. Puisque le sujet «drogue» reste sensible, parfois tabou, souvent polémique, j'accorde résolument ma faveur aux questions, même à celles qui dérangent, plutôt que de me lancer dans des théories diverses, fumeuses voire définitives.

Deux clarifications sont toutefois nécessaires afin de tordre le cou à certains préjugés. D'abord, à celles et ceux qui pensent qu'«avant on n'était pas comme ça», rappelons que les chasseurs cueilleurs de la préhistoire étaient des consommateurs qui, au hasard de leurs récoltes de baies fermentées, réalisaient les premières expériences sous effet psychotrope. Ensuite, une fois pour toute, depuis 1903, le Coca Cola ne contient plus de feuille de coca - prohibition oblige - mais bien de la caféine. Et comme il n'est pas (encore) illégal d'être obèse et diabétique,

ce soda profite dans notre société d'une publicité sans pareil.

Venons-en aux questions de fond. Interdire, autoriser, réglementer ? Depuis les temps anciens, les drogues associent thérapie, recherche de plaisir et pouvoir. Si aujourd'hui la tendance est plutôt en faveur de la prohibition, au cours de l'histoire, on a constamment oscillé entre deux pôles. D'une part, la responsabilisation, telle que la prônaient Montesquieu : «la drogue est ce qu'en fait l'individu», ou Claude Bernard : «rien n'est poison, tout est poison, c'est la dose qui fait le poison». D'autre part, la diabolisation : «Lorsque Noé, après le déluge, planta la vigne, Satan poussa



des cris de joie. Cette plante-là, dit-il, est à moi. Certes, elle sera le meilleur des pourvoyeurs de mon royaume.» (tiré d'un conte d'Israël). Ajoutez à cela les préjugés, les difficultés à évaluer les risques liés à certains produits, et surtout les affrontements entre les intérêts politiques, économiques et sanitaires, et tous les ingrédients sont réunis pour que la polémique prenne régulièrement le pas sur la volonté commune de trouver des solutions. Et de l'encre coule, et du sang.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Jamais notre société n'a autant éduqué, formé, fait de la prévention de toute sorte, proposé des appuis sociaux ou psychologiques. La plupart des questions sociales, les

risques d'exclusion entre autres, sont pris en charge par l'Etat qui a mis en place des structures professionnelles. Jamais notre société n'a autant légiféré et contrôlé alors que paradoxalement on y prône la responsabilisation de l'individu. Pourtant, les problèmes d'addiction demeurent. Certes les baies offertes par la nature ont cédé la place à toute sorte de pilules de toutes les couleurs vendues par la chimie - question d'adaptation - mais le problème persiste et dérange encore, peut-être d'autant plus dans une société obsédée par la maîtrise des risques.

Alors que penser ? Reconnaître que ces problèmes font partie intégrante de la réalité humaine qui ont traversé le temps, toutes époque, civilisation et société confondues est peut-être un pas dans la bonne direction qui offrirait un nouvel angle de vue. Et en adoptant ce regard, ne pourrait-on pas envisager la question autrement ? C'est une interrogation...

Stéphane Manco, président

## EDITORIAL

Juan Lopez, médecin responsable et Pascal Dubrit, directeur

La rédaction de cet éditorial coïncide de manière opportune avec la diffusion du reportage de Temps Présent du 24 avril 2014, bien documenté tant sur les aspects historiques qu'idéologiques ; un excellent document à voir sans réserve. Mettre fin à la prohibition des stupéfiants, dépénaliser la consommation, considérer les toxicomanes comme des personnes qui ont besoin d'être soignées : une perspective pragmatique, la nôtre, comme celle de la majorité des professionnels œuvrant dans le domaine des addictions. Alors oui, un séjour au Levant a plus de sens pour les personnes en difficultés avec leur consommation de drogue qu'un séjour en prison ! D'ailleurs, près d'un de nos résidents sur cinq fait l'objet d'un placement pénal, le traitement se substituant à la peine. Mais un séjour pour faire quoi ? 2013 nous a permis de poursuivre la réflexion sur nos concepts de prise en charge : des programmes différents pour des besoins divers, et non plus un parcours standardisé par étapes qui présuppose que chacun peut évoluer de la même manière. Trois programmes résidentiels, s'adaptant à des objectifs individuels, en fonction des dimensions prédominantes : somatique, notamment infectieuse, pour

The poster features the word 'Stupéfiants\*' in a large, white, stylized font with a reflection effect on a black background. At the bottom, there is a logo for 'LE LEVANT CAP' (Centre d'aide et de prévention) with the phone number '021 721 41 51' and the website 'www.levant.ch'. A small text box at the bottom left provides a definition of the term.

\* Substance, médicamenteuse ou non, dont l'action sédative, analgésique, narcotique et/ou euphorisante provoque à la longue une accoutumance et une pharmacodépendance (toxicomanie).

Spécialiste du traitement des addictions  
www.levant.ch

LE LEVANT  
CAP  
Centre d'aide et de prévention  
021 721 41 51

l'EMS Soleil Levant, psychiatrique pour le programme double diagnostic du Centre d'accueil à seuil adapté (CASA) ; réinsertion pour le Centre de traitement et de réinsertion (CTR). Des «projets institutionnels» propres à chacune de ces orientations décrivent les moyens, missions, outils et références théoriques. En clarifiant ses prestations destinées aux personnes toxicodépendantes, la Fondation du Levant s'inscrit dans le réseau des prestataires spécialisés : lorsque cela a du sens et lorsque l'objectif est atteignable, elle offre un programme résidentiel spécifique prenant en compte les comorbidités, de la réduction des risques qui persistent tout au long de la prise en charge, au projet d'abstinence qui se prolonge au-delà du séjour.

## PERSPECTIVES

Pascal Dubrit, directeur

Bon nombre de dessinateurs de presse éditent les «interdits», refusés par leur rédacteur en chef. Cette pratique n'existe pas pour les directeurs qui ont des idées,

sans pouvoir les mettre en œuvre... Alors voilà l'affiche que vous auriez pu voir en 2013 et que vous n'avez pas vue...

La nécessité de redéfinir les missions du Centre d'aide et de prévention (CAP) en rapport avec l'émergence d'autres acteurs dans le domaine, par exemple l'UTAd (Unité de traitement des addictions) à Yverdon, nous a mené à réfléchir avec le Service de la Santé publique sur les spécificités de ce secteur (vous trouverez des détails dans ce rapport). La réflexion se poursuit en 2014, avec le questionnaire sur le financement de la part de l'Office fédéral des Assurances sociales.

La mise en œuvre des concepts de prise en charge présentés dans l'éditorial se poursuivra en 2014, avec une intensification de la formation interne et externe des collaborateurs: entretiens motivationnels, développement du pouvoir d'agir, travail sur le concept de rétablissement, notions en psychiatrie...

La transformation du Soleil Levant en lits d'EMS n'a pas été une mince affaire. Le premier exercice a permis d'amorcer

le virage en modifiant la prise en charge et l'organisation de ces douze lits. La réflexion portera en 2014 sur les missions de cette structure et sur sa taille, vraisemblablement trop petite à long terme. Les addictions, les soins, et l'insertion. Cette troisième mission complète les prestations du Levant. Puissance L a fonctionné à plein cette année. Elle a aussi assuré la réflexion sur La Picholine, qui poursuit son évolution en direction d'un restaurant pédagogique, seule raison de son existence. Le service, assuré par des résidents du Levant et des participants de Puissance L en stages, a permis de maintenir l'ouverture de cet établissement au public. Les résidents ont aussi pu bénéficier des ateliers du Levant : développement personnel, céramique et peinture, jardin, soins aux animaux, marchés, menuiserie, brocante et cuisine de la Picholine. A quoi servent les ateliers ? 2014 nous permettra d'y réfléchir.

Avant de terminer, je tiens à remercier les services cantonaux qui nous subventionnent. Nous avons trouvé en 2013 des personnes bienveillantes à l'égard de notre Fondation. Et la collaboration est tellement plus facile ainsi. Merci particulièrement au Service de la Santé publique pour l'aide à la réflexion sur le CAP, pour le financement des travaux du Soleil Levant et l'aide complémentaire à sa première année d'exploitation ! En 2014 un groupe de travail réunissant les financeurs du Levant a été constitué pour simplifier la gestion de notre Fondation. Merci au Service de prévoyance et d'aide sociale qui mène ces travaux.

Au hasard des recrutements, certains candidats insistent sur leur envie de «relever des défis». De mon côté, c'est l'envie de poursuivre l'aventure qui prédomine. 2012 a été l'année de la réorganisation, 2013 de la réflexion sur les prestations, 2014 devrait nous permettre de regarder plus loin : quels seront les besoins dans deux, cinq, dix ans ? Et comment s'y préparer ?

## Art et magie de l'image

### Les ateliers du Levant



### Nouveauté et changement au CAP

Catherine Gex, responsable et intervenante en prévention

Au Centre d'aide et de prévention (CAP), trois événements ont marqué l'année 2013 :

1. **Le démarrage du projet SAN** en septembre : sur mandat du Service de la Santé publique (SSP) et du Service des automobiles et de la navigation (SAN), le CAP assure le suivi addictologique des personnes souffrant de dépendance aux stupéfiants pour une restitution du permis ou un maintien du droit de conduite. Pour cette prestation, le CAP a ouvert des antennes à Nyon, Vevey et Yverdon-les-Bains.

2. **Le retour de la prévention primaire sur le terrain** : en collaboration avec l'Unité de promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire (UPSPS), le CAP est intervenu dans les classes de Borex-Crassier, du CPNV à Yverdon-les-Bains, de l'ETVJ (Vallée de Joux) ainsi qu'à la Maison des Jeunes à Orbe et à la Résidence des Balcons du Jura à Ste-Croix.

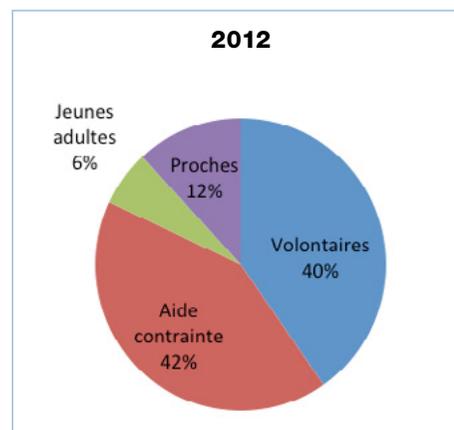
3. **Le changement de responsable** avec le départ à la retraite de Michèle Guillaume, psychologue au CAP durant plus de 20 ans et responsable du secteur ces dernières années et l'arrivée de Catherine Gex.

### Les activités du CAP en chiffres

En 2013, le CAP a enregistré 224 nouvelles demandes dont 114 (51%) ont débouché sur une demande de suivi.

#### Pour ses 213 clients, l'équipe du CAP a assuré :

- > 1'330 entretiens individuels
- > 63 entretiens de couple ou de famille
- > 53 entretiens de réseaux
- > 940 prélèvements urinaires



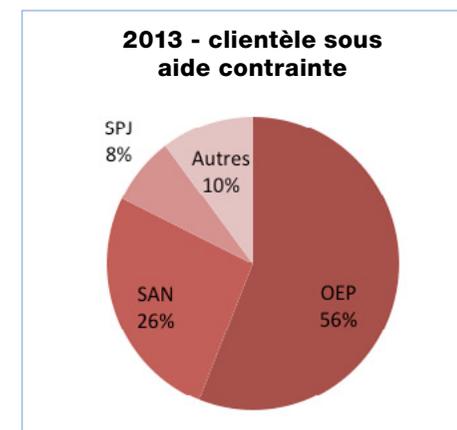
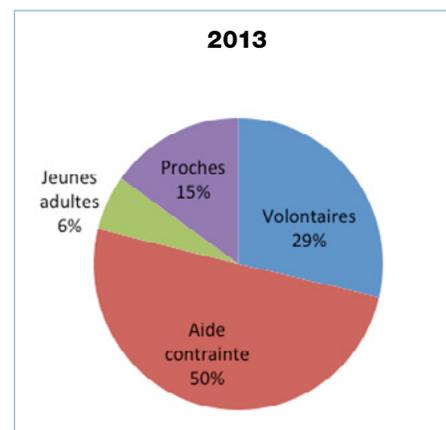
Par ailleurs, le CAP a conduit 23 séances d'éducation à la santé à 181 personnes mineures sur 234 convoquées.

“ Le plaisir de faire quelque chose. S'occuper l'esprit. Ne pas penser à autre chose. Notre moment de liberté de faire ce qu'on a envie. ”

“ Le dessin a toujours été le moyen de palier la défonce. Et ça marche. ”

Petits mots de résidents recueillis dans les ateliers du Levant.

Voir aussi page 8



SPJ = Service de la protection de la jeunesse

SAN = Service des automobiles et de la navigation

OEP = Office d'exécution des peines

## CASA ET CTR

Matteo Capoferri / responsable CTR  
Roger Vreux-Gerbié / responsable CASA  
Georges Gottignies / adjoint de direction socio-éducatif

En 2013 nous avons pu stabiliser nos programmes, particulièrement le Centre d'accueil à seuil adapté (CASA).

Des situations complexes, aux niveaux psychique et addictologique, ont pu être accompagnées et soutenues en collaboration avec le département de psychiatrie du CHUV. Cela nous a permis, après stabilisation, de programmer et d'organiser l'orientation de résidents vers des structures adaptées, afin de poursuivre leur projet d'autonomisation. Ainsi, avons-nous pu étendre notre collaboration dans le réseau de soins coordonnés vers des établissements de type EMS psychiatriques, la Colombière, le Rôtillon, l'EMS Bru par exemple. Cet élargissement s'inscrit dans notre volonté d'efficacité.

Le travail en réseau demeure l'une des priorités de nos prises en charge et nous avons eu de bons retours des partenaires du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour les personnes toxicodépendantes (DCIST) avec lesquels nous travaillons régulièrement.

Par ailleurs, les protocoles de collaboration mis en place avec la psychiatrie générale

(PGE), le Service de psychiatrie communautaire (PCO)/section d'addictologie et l'Hôpital de Nant restent actifs et nous soutiennent dans l'accompagnement de nos résidents. Courant 2014, ces protocoles seront évalués avec nos partenaires. De plus, une réflexion a été menée par un groupe de travail, constitué des membres de la direction et de représentants du résidentiel (éducateurs, infirmiers, psychologues), autour des programmes de prise en charge (missions, concepts d'hébergement et d'accompagnement, modèle de rétablissement, relations affectives, travail sur la consommation de cannabis, etc.). Elle a abouti à la mise en place du projet institutionnel de chaque structure (Soleil Levant, CTR, CASA) qui sera appliqué en 2014. Des formations seront proposées aux collaborateurs pour soutenir la démarche (réductions des risques, prévention de la rechute, entretien motivationnel).

Parallèlement à ce travail, nous nous sommes dotés d'un outil informatique de gestion des dossiers individuels de nos résidents. Nous avons choisi le programme de la société OmniSoftory Engineering SA. En 2014, il est prévu d'utiliser le plan personnalisé d'intervention (suivi-évaluation des objectifs des résidents), la gestion des médicaments et la gestion documentaire du dossier informatisé.

Cette année est aussi caractérisée par un taux d'occupation moyen de 85.63 % pour le programme du centre de traitement et de réinsertion (CTR) et de 91,10 % pour le programme du centre d'accueil à seuil adapté (CASA).

## PUISSANCE L

Oscar Marini, responsable Puissance L

L'année 2013 a été couronnée de succès : grâce à l'investissement de ses collaborateurs, à un accompagnement personnalisé dans les ateliers de recherche d'emploi par des spécialistes du domaine, Puissance L a eu le meilleur taux

de placement (23%) des ETS du canton. Elle a agrandi ses locaux et augmenté le nombre de places.

Un accompagnement de proximité aux postes de travail permet une relation de partenariat qui valorise et encourage le participant. Il lui donne la possibilité d'exercer des activités lui permettant de développer, d'acquérir et de maintenir les connaissances et compétences techniques et transversales, et d'accroître sa motivation ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle.

Par l'agrandissement de notre réseau de clients, nous avons développé des activités proches du marché de l'emploi pour nos secteurs ateliers, administration et chauffeurs.

Nos actions de formation modulaire, personnalisée et interactive, permettent aux apprenants de mettre directement en pratique les connaissances acquises. Devenu un centre ECDL (European Computer Driving Licence), nous offrons une certification en informatique reconnue mondialement.

## SOLEIL LEVANT

Georges Gottignies, adjoint de direction socio-éducatif

Nous avons ouvert l'EMS Soleil Levant le 1er janvier 2013 suite au travail de clarification et de redéfinition des missions de cette structure entrepris l'année précédente. Doté de 12 lits, il offre une prise en charge à des personnes ayant besoin

de soins pour des atteintes infectieuses (HIV, hépatites), ainsi que d'autres maladies chroniques associées à des troubles psycho-sociaux et/ou des problèmes d'addiction. Par ailleurs, nous avons mis en place un service de piquet infirmier pour répondre aux exigences du Service cantonal de la santé publique.

Depuis avril 2013, la procédure d'admission est effectuée par le BRIO, le Bureau régional d'information, d'orientation et de liaison du Réseau sanitaire lausannois (ARCOS).

En octobre 2013, nous avons dû entreprendre des travaux dans nos locaux dans un délai court (3 mois) pour les rénover et répondre aux exigences incendie. Cette période a été difficile pour les résidents

comme pour l'équipe médicale.

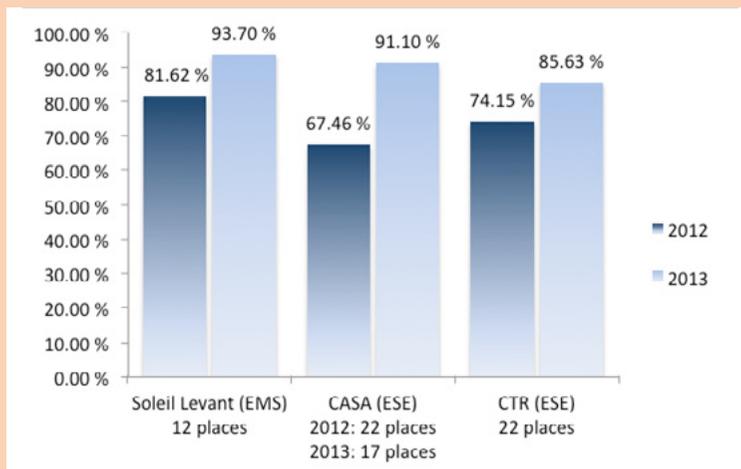
En 2013, le taux d'occupation de 98% fixé pour le financement de l'EMS n'a pas été atteint. Nous sommes pénalisés par la taille réduite de notre structure : chacun de nos 12 lits représente plus de 8% et sommes ainsi en-dessous de cette limite dès que l'un d'eux est libre. Aussi devons-nous constamment annoncer les places disponibles et rappeler la mission et les spécificités de notre EMS auprès du BRIO et du réseau historique du Soleil Levant (Saint-Martin, Médecine II, Relais 10, DSB, etc.).

La direction remercie spécialement l'équipe pour son engagement auprès des résidents malgré les difficultés : il a fallu créer la structure, la faire vivre et même endurer des travaux !



### Comparaison des taux d'occupation des trois centres résidentiels entre 2012 et 2013

Source: nombre de journées facturées (Soleil Levant : 2012, journées effectuées)

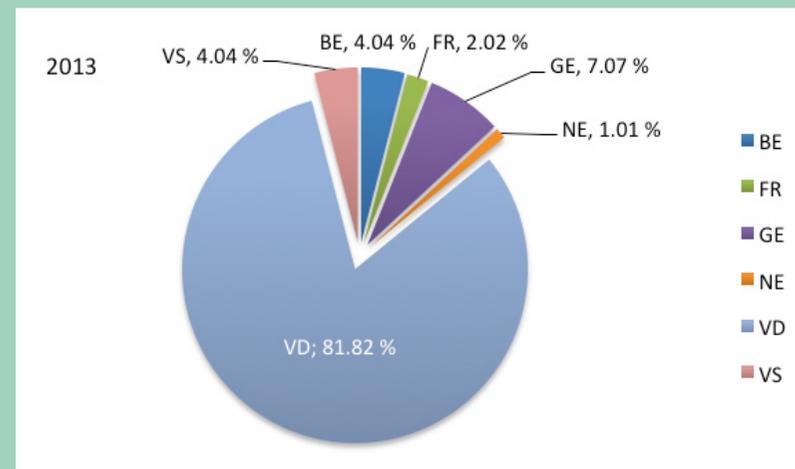


Les trois centres résidentiels ont augmenté leur taux d'occupation. Pour l'EMS ce taux reste inférieur au budget prévu de 98%, pour l'ESE le budget prévu était de 80%.

EMS: établissement médico-social - ESE: établissement socio-éducatif

### Cantons de provenance des résidents en 2013

Source : résidents ayant séjourné dans les trois centres résidentiels en 2013



Nous constatons une légère augmentation de la proportion de résidents genevois et quelques demandes du canton de Neuchâtel.

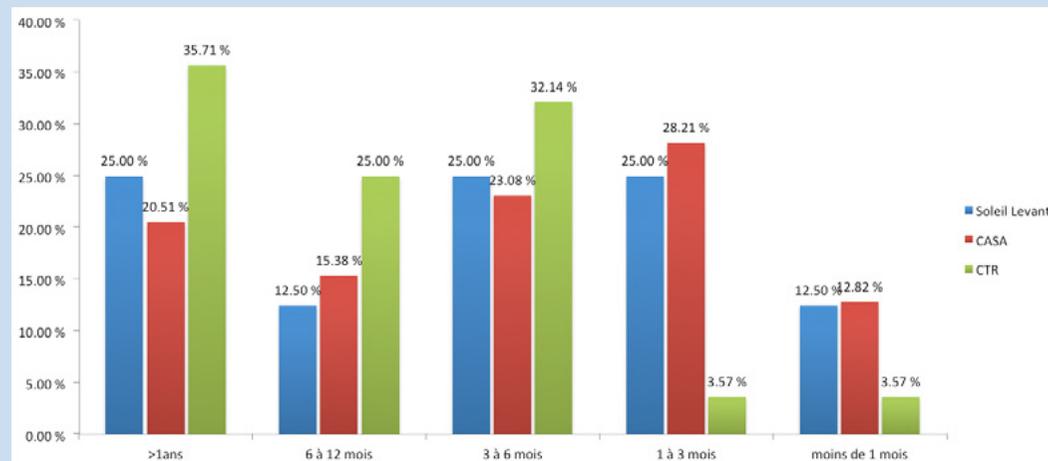
### Durées des séjours en 2013 dans les trois centres résidentiels

Source: les résidents ayant quitté le centre durant l'année 2013, les résidents présents en début et en fin d'année

60% des résidents du CTR restent 6 mois ou plus. 64% des résidents de CASA restent moins de 6 mois (40% moins de 3 mois). Les résidents restent moins longtemps à CASA qu'au CTR, cela est dû au type de personnes accueillies et au programme spécifique de chaque centre.

### Âge moyen des résidents

L'âge moyen est resté le même durant ces trois dernières années, soit : 48 ans pour le Soleil Levant, 34 ans pour CASA et CTR.



## Compte d'exploitation 2013

**Recettes**

Contributions des pensionnaires	5'387'550.51
Revenus de la fabrication	260'165.64
Autre produit provenant de prest. aux pensionnaires	401'504.38
Contributions et subventions	3'334'731.58
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>9'383'952.11</b>

**Charges**

Salaires	5'567'897.80
Charges sociales	1'344'443.86
Autres frais pour le personnel	236'580.50
<i>Charges du personnel</i>	<i>7'148'922.16</i>
Honoraires pour prestations de tiers	209'721.70
Besoins médicaux	74'884.93
Alimentation	404'867.04
Entretien	54'629.35
Entretien et répartition des immeubles, mobiliers,	245'293.78
Frais d'utilisation des installations	620'651.82
Eau et énergie	197'239.36
<i>Frais de fonctionnement</i>	<i>1'807'287.98</i>
Ecole et formation (loisirs résidents)	54'800.74
Frais du bureau et d'administration	197'205.96
Outillage et mat. pour ateliers protégés et occupation	46'285.16
Autres charges d'exploitation	116'099.98
<i>Autres charges d'exploitation</i>	<i>414'391.84</i>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9'370'601.98</b>

## Compte de pertes et profits hors exploitation 2013

**Excédent de charges (-) / produits (report)****13'350.13****Autres produits**

Dons divers	2'020.00
Dons Fondation Amis du Levant	215'805.74
Utilisation des dons / attribution des dons non utilisés	-215'805.74
	<b>2'020.00</b>

**Autres charges**

Perte sur débiteurs	-2'324.50
Variation des provisions	-1'943.20
	<b>-4'267.70</b>

**238889.47**

Charges extraordinaires	-85'026.62
Produits extraordinaires	78'995.54
	<b>-6'031.08</b>

**8611.17**

Dissolution de réserves	0.00
Utilisation et financement d'investissement	0.00
	<b>0.00</b>

**Bénéfice / Perte (-) nette de l'exercice****5'071.35**

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au conseil de fondation de  
**Fondation du Levant**  
Lausanne

**BfB**

Renens, le 8 mai 2014

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe), de la Fondation du Levant pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et au règlement.

**BfB Fidam révision SA**

  
Vincent Vocat  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Fabio Romano  
Expert-réviseur agréé

## Bilan comparé au 31 décembre 2013 et 2012

	2013	2012
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
<b>Liquidités</b>		
Caisse	15'570.90	13'236.50
CCP - Compte 10-15746-8	19'979.18	68'771.32
Banque - BCV H 0257.76.10, c/c	723'979.45	454'181.05
	<u>759'529.53</u>	<u>536'188.87</u>
<b>Créances</b>		
Débiteurs	1'072'703.05	400'533.45
Subventions à recevoir	527'108.91	429'928.10
Autres débiteurs	111'454.73	688'845.26
	<u>1'711'266.69</u>	<u>1'519'306.81</u>
<b>Stock</b>		
Stock	8'286.92	8'182.00
<b>Autres actifs circulants</b>		
Actifs transitoires	87'230.63	405'403.35
<b>Actif immobilisé</b>		
<b>Immobilisations financières</b>		
Dépôt de Garantie	15'328.79	17'716.90
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Véhicules	11'000.00	17'641.25
Mobilier et machines	205'290.00	220'424.42
Matériel informatique	47'100.00	30'752.95
Equipements	1.00	1.00
Forêts	1.00	1.00
Immeuble	4'198'958.10	3'746'576.10
	<u>4'462'350.10</u>	<u>4'015'396.72</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u><u>7'043'992.66</u></u>	<u><u>6'502'194.65</u></u>

	2013	2012
	CHF	CHF
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
<b>Dettes résultant d'achats et de prestations</b>		
Créanciers - Fournisseurs	234'587.45	428'726.36
<b>Autres dettes à court terme</b>		
Avance à terme fixe	1'196'182.70	1'157'600.00
Créanciers divers	166'336.91	98'973.53
	<u>1'362'519.61</u>	<u>1'256'573.53</u>
<b>Dettes à long terme</b>		
Emprunts hypothécaires	2'731'949.05	2'264'229.05
<b>Autres fonds étrangers</b>		
Passifs transitoires	710'088.75	372'208.39
<b>Provisions</b>		
Provision pour pertes sur débiteurs	55'495.01	17'289.01
Provision pour litige du personnel	43'128.82	46'209.95
Provision heures supplémentaires et vacances	158'168.94	158'168.94
	<u>256'792.77</u>	<u>221'667.90</u>
<b>Réserves à buts spécifiques</b>		
Fonds de réserve pour la formation	300'000.00	300'000.00
Fonds de réserve pour travaux futurs	200'000.00	200'000.00
Fonds de réserve pour Puissance L	52'248.00	52'248.00
Fonds de réserve Immeuble	750'000.00	750'000.00
Fonds de réserve de développement informatique	35'000.00	35'000.00
Fonds de réserve Fondation Amis du Levant	187'020.91	402'826.65
	<u>1'524'268.91</u>	<u>1'740'074.65</u>
<b>Fonds propres</b>		
Capital	305'000.00	305'000.00
Bénéfice reporté	-86'285.23	14'622.39
Résultat de l'exercice	5'071.35	-100'907.62
	<u>223'786.12</u>	<u>218'714.77</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<u><u>7'043'992.66</u></u>	<u><u>6'502'194.65</u></u>



### Conseil de Fondation

> Bureau  
 Stéphane Manco, président -  
 directeur général de la Société  
 coopérative Démarche  
 Viviane Prats, vice-présidente -  
 doyenne de l'Unité de formation continue,  
 Haute école de travail sociale  
 et de la santé, Lausanne  
 Martine Staehli, membre -  
 présidente du Conseil d'administration,  
 Fiduciare Staehli SA  
 Guy Burnens, secrétaire -  
 chef de la Division Etrangers du Service  
 de la population du Canton de Vaud

Philippe Nicollier – directeur de  
 l'établissement secondaire de Villamont  
 Christian Bacon – avocat,  
 Etude Chaulmontet & Associés  
 Yves Christen – ingénieur civi,  
 ancien conseiller national  
 François Despland – architecte  
 dpl. Epfl, Sia

Secrétaire  
 Patricia Alvarez – secrétaire de direction  
 au SESAF-OES



### Ils ont le dernier mot...

Les créations de nos résidents, sorties  
 des ateliers Terre et Peinture du Levant,  
 illustrent ce rapport. Voici des petits mots  
 recueillis en pleine activité auprès de  
 Claude, Valérie, Jo, Christian, Fabio.

*« Ça me fait une bonne occupation  
 et puis ça permet de créer de nou-  
 velles amitiés. »*

*« Au début j'étais très réticente. Je  
 n'avais pas trop d'idées. J'ai fait un  
 champignon. Et comme j'aimais bien  
 le cri de Munch, je l'ai fait en céra-  
 mique. Ça m'a plu. Quand j'aurai  
 mon appartement je le mettrai chez  
 moi. Mais je ne veux pas en mettre  
 trop sinon j'aurai l'impression qu'on  
 me regarde. »*

*« Je pensais que j'étais nulle. Ma-  
 rie-Jo m'a dit tu sais dessiner, mais  
 tu ne le sais pas encore. Le premier  
 dessin m'a épatée. Je suis arrivée avec  
 l'impression que j'étais une merde.  
 Maintenant je dessine presque tous  
 les jours. Ça valait la peine que je  
 vienne, juste pour ça. »*



Traitement des addictions  
 Insertion socioprofessionnelle

Ch. du Levant 159  
 CH-1005 Lausanne

Tél. +41(0)21 721 41 11  
 Fax +41(0)21 721 41 10

info@levant.ch  
 www.levant.ch